

Lettre ouverte aux actionnaires d'OSE Immunotherapeutics (OSE)

Notre vision d'actionnaires fondateurs et anciens dirigeants agissant de concert

Chers Actionnaires d'OSE Immunotherapeutics,

Nous vous écrivons à quelques jours de l'Assemblée Générale, après plusieurs semaines d'un conflit qui s'est envenimé et judiciairisé – ce que nous déplorons sincèrement.

C'est l'heure, pour vous, de faire un choix. Nous vous invitons à choisir nos candidats administrateurs.

Ensemble, ils apporteront leurs expériences complémentaires du management, de la biotech, de la finance et de l'industrie pharmaceutique. Au service des innovations d'OSE, ils sauront choisir les orientations stratégiques les plus adaptées pour faire avancer le développement clinique et la recherche.

Nous avons fondé OSE en 2012, nous l'avons fait grandir, nous voulons pour OSE un bel avenir.

Au printemps 2025, nous avons eu plusieurs échanges avec le Directeur Général et le Conseil d'Administration sur la stratégie d'OSE, notamment pour le développement clinique du Lusvertikimab.

Ce qui aurait pu être un débat constructif entre un Directeur Général, un Conseil d'Administration et les actionnaires fondateurs qui détiennent 24% des droits de vote, **a tourné en rond et, au final, s'est heurté à un mur de refus.** Nous avons fait ce constat avec inquiétude. Et, le 27 mai, nous nous sommes résolus à engager une action de concert. Ce n'est pas de gaité de cœur que nous l'avons fait.

Pourtant, **jamais ce jour-là, nous n'aurions imaginé faire l'objet d'autant de critiques, de mensonges et d'accusations** de la part d'un Directeur Général que nous avons nommé Directeur Scientifique en 2016 et installé dans son mandat fin 2022, ni de la part d'un Conseil d'Administration dont chacun des membres a bénéficié de nos votes.

Après ces semaines éprouvantes, **nous sommes fiers de tout ce que nous avons fait pour OSE depuis 2012 et, en particulier, depuis le 27 mai 2025, ayant pris conscience de la nécessité d'agir maintenant.**

Nous avons agi avec éthique, dans l'intérêt d'OSE, de ses collaborateurs, de ses partenaires, de ses actionnaires et, bien sûr, des patients qui, rappelons-le, attendent de nous des innovations thérapeutiques. **Nous avons fait tout cela et nous continuerons ainsi jusqu'à l'Assemblée Générale parce que nous avons la conviction que le bel avenir d'OSE est aujourd'hui menacé.**

De la communication du Directeur Général et du Conseil d'Administration depuis fin mars 2025, nous comprenons qu'ils veulent **engager, sans partenaire industriel, plusieurs études sur le Lusvertikimab** dont, en particulier, une nouvelle étude clinique, longue et coûteuse, de phase 2b dite de maintenance et qu'ils veulent financer ces études **en recourant à des fonds d'investissement et/ou de dettes – ce qui serait très risqué pour OSE et aurait, de plus, un effet dilutif** immédiat ou à court terme pour tous les actionnaires.

Nous pensons, pour notre part, que le mécanisme d'action original (first in class) du Lusvertikimab offre de réelles alternatives thérapeutiques, que la meilleure stratégie est de **rechercher un accord avec l'industrie pharmaceutique** pour poursuivre le développement clinique, tout en préparant la mise sur le marché, et que les résultats très prometteurs de l'étude publiée début 2025 permettent de le faire dès maintenant.

Un des enjeux du présent conflit est le clivage entre d'une part les actionnaires comme vous et comme nous, qui ont mis leur argent dans OSE et, d'autre part, **les actionnaires comme le Directeur Général qui,**

indépendamment d'une dilution, continueraient de recevoir des actions gratuites quasi automatiques.
Nous reviendrons plus loin sur les actions gratuites.

Les résolutions que nous proposons, aboutissent à renouveler complètement le Conseil d'Administration. **Nous avons bien conscience que c'est radical, mais nous ne voyons, hélas, pas d'autre option** car nous ne voulons pas d'un Conseil d'Administration dysfonctionnel et paralysant, précisément au moment où il faudra avancer, accélérer, mais aussi remettre OSE d'équerre. **Nous avons pleinement confiance dans l'éthique, l'expertise et la valeur** des cinq administrateurs indépendants dont nous proposons la nomination et de l'administrateur qui nous représenterait.

Nous souhaitons aussi vous dire quelques mots sur d'autres résolutions qui sont à l'ordre du jour.

Nous vous invitons à voter contre les résolutions n°11 et n°15, toutes deux relatives à la rémunération du Directeur Général, parce que celle-ci est passée de 300.000€ à 400.000€, soit une hausse de 33%, au Conseil d'Administration du 4 décembre 2024, et parce qu'elle inclut un total de 457.104 actions gratuites sur le seul exercice 2024 (voir p.414 du Document d'Enregistrement Universel ou DEU 2024 d'OSE).

Nous vous invitons, par ailleurs, à voter pour les résolutions n°17 à 35.

Nous approuvons les résolutions donnant la possibilité de mobiliser de nouvelles ressources financières parce qu'à l'issue de l'audit-flash qui serait mené en cas d'adoption de nos résolutions, le nouveau Conseil d'Administration pourrait faire face à des besoins que nous ne pouvons pas anticiper aujourd'hui. Les administrateurs que nous proposons, sauront faire un usage limité et en dernier recours de ces résolutions.

Nous approuvons également la résolution n°27 qui porte à la fois sur **le principe d'attribuer des actions gratuites aux membres du personnel salarié** et sur le nombre maximal de ces actions gratuites par exercice.

Ayant dirigé cette entreprise, nous connaissons le talent et la valeur des collaborateurs d'OSE et nous savons l'importance pour eux de l'actionnariat salarié. **Nous sommes donc pour les actions gratuites aux collaborateurs, mais dans un volume moindre**, davantage dans les standards de bonne gouvernance.

Si nos résolutions sont votées, nous indiquerons au nouveau Conseil d'Administration notre souhait que les actions gratuites soient moins nombreuses, que leurs attributions aient lieu sur la base de critères plus précis et surtout **que le Directeur Général n'accapare plus, à son seul profit, plus de 60% du nombre maximal d'actions gratuites** pouvant être attribuées sur un exercice annuel (750.000), comme ce fut le cas en 2024, avec l'aval du Conseil d'Administration (voir p.420 du DEU 2024).

Les 65 collaborateurs d'OSE sont, tous, animés par la noble mission de développer des médicaments innovants. **Nous regrettons qu'ils se trouvent pris au milieu de ce conflit.** Nous regrettons aussi les pressions qui peuvent exister dans une entreprise de cette taille, aux emplois très qualifiés, très pointus et avec de rares opportunités de recrutement. Nous souhaitons avoir très vite le plaisir de les retrouver.

Face à la communication floue et fluctuante du Directeur Général et du Conseil d'Administration, nous avons écrit, expliqué, argumenté. Nous avons essayé de le faire sans agressivité, mais lorsque des propos sont faux ou insidieux, il faut le dire clairement et refuser le compromis. Tous nos écrits sont en ligne sur notre site web, ose-immuno-ensemble.com, ce site demandé par l'Autorité des Marchés Financiers et qui a déjà reçu trois mises en demeure de la part du Directeur Général et de l'actuel Conseil d'Administration.

Nul besoin d'insister, vous l'avez tous compris, l'Assemblée Générale du 30 septembre sera décisive pour l'avenir d'OSE. Nous vous invitons à voter en conscience pour ce que vous penserez être la meilleure stratégie, en ayant à cœur l'intérêt d'OSE et de toutes ses parties prenantes.

Chaque voix compte. Vous trouverez sur notre site web un formulaire de vote vierge et un formulaire de vote prérempli avec nos consignes pour l'Assemblée Générale.

Si vous avez reçu un mail d'OSE vous invitant à voter, nous attirons votre attention sur le fait que le formulaire téléchargé depuis ce mail est prérempli, qu'il donne pouvoir au président de l'Assemblée Générale et que celui-ci votera contre nos résolutions.

Si vous partagez nos convictions pour OSE, vous ne devez pas utiliser ce formulaire.

Nous sommes prêts, notre équipe est prête, nous avons besoin du soutien de chacune et chacun d'entre vous pour pouvoir, dès le 1^{er} octobre, reprendre, tous ensemble, la construction d'un bel avenir pour OSE, un avenir où l'entreprise que nous aimons, pourra réaliser tout son potentiel et toute sa valeur.

Bien à vous,

Dominique Costantini, Emile Loria et Alexis Peyroles